

COMMENT INTERROGER DE JEUNES ENFANTS (5-8 ANS) par questionnaire ?



RÉALISATION D'ENQUÊTES QUANTITATIVES AUPRÈS DE JEUNES ENFANTS

Manuel à destination des chercheurs-ses et professionnels-les

Ce vade-mecum est basé sur une recherche commanditée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et réalisée par l'Institut de Recherche en Sciences Psychologiques de l'Université catholique de Louvain (IPSY-UCL).

Rédaction : Marine Houssa et Nathalie Nader-Grosbois (IPSY-UCL)

Relecture et coordination : Julie De Wilde et Anne Swaluë (OEJAJ)

Mise en page : polygraph.be

Illustrations : Pierre Alary – Vertige asbl

Editeur responsable : Frédéric Delcor, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Dépôt légal : D/2018/8651/1 – Bruxelles, 2018.

Merci aux membres du comité d'accompagnement de la recherche : Anne-Françoise Bouvy (Office de la Naissance et de l'Enfance), Julie De Wilde (OEJAJ), Maud Dominicy (UNICEF), Lorise Moreau (OEJAJ), Anne Swaluë (OEJAJ), Maud Van Campenhoudt (Observatoire des politiques culturelles), Nathalie Van Cauwenberghe (représentant le Délégué général aux droits de l'enfant).

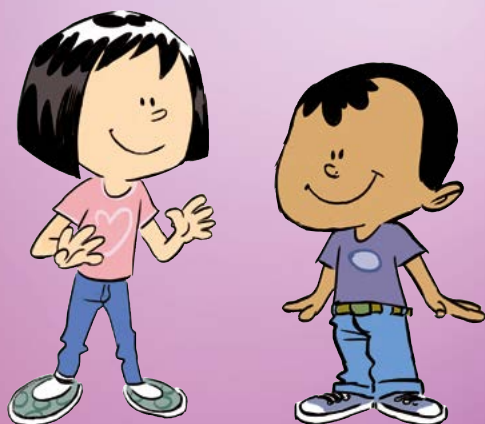


Sommaire

Introduction	2
Partie 1. Balises éthiques et déontologiques	6
Partie 2. Constitution et administration de questionnaires d'enquêtes à destination de jeunes enfants	18
2.1. Quelles sont les dispositions méthodologiques spécifiques et les conditions de passation à prévoir ?	19
2.2. Quels supports et illustrations utiliser ?	28
2.3. De quelle façon structurer et formuler les questions ?	33
Annexe : Liste de critères	46



Introduction



UNE MINORITÉ INVISIBLE ?

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) consacre le droit des enfants à être considérés comme des citoyens et des citoyennes à part entière. En leur reconnaissant un **droit à la participation**, la CIDE prescrit d'entendre les enfants sur toute question qui les concerne. Ce droit se traduit à la fois sur un plan individuel, pour permettre aux enfants d'exprimer leur opinion sur les décisions prises à leur égard, mais aussi sur un plan collectif, en habitant les enfants à faire entendre leur voix en tant que groupe social.

Force est cependant de constater que la voix des enfants reste actuellement encore peu audible. L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), en lien avec sa mission de développement de l'expertise et des connaissances relatives aux enfants, regrette notamment que les grandes enquêtes visant à mesurer le bien-être et la qualité de vie de la population incluent rarement les jeunes enfants. Or, ce type de récolte de données permet d'objectiver les besoins et d'éclairer les politiques publiques.

Des arguments logistiques peuvent expliquer l'exclusion des enfants des enquêtes, tels que la faible maîtrise de l'écrit. Mais ces difficultés ne sont pas des obstacles infranchissables. Fort de cette conviction, l'OEJAJ a commandité une recherche auprès de l'Institut de Recherche en Sciences Psychologiques de l'Université Catholique de Louvain (IPSY-UCL), afin d'**investiguer les meilleures modalités pour interroger de jeunes enfants (5-8 ans) par questionnaire, ainsi que les balises éthiques à respecter** dans ce domaine.

Le présent vade-mecum découle de cette recherche¹. Il se destine aux chercheurs et chercheuses, sondeurs et sondeuses, souhaitant interroger par questionnaire des enfants qui ne sont pas encore autonomes dans le traitement de l'information écrite, mais aussi plus largement à toute personne qui voudrait recueillir le point de vue des enfants par questionnaire (**par exemple pour une enquête de satisfaction, une analyse des besoins, une évaluation auto-rapportée...**).

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES

Ce vade-mecum a été élaboré à partir d'une revue de la littérature scientifique relative aux questionnaires évaluant la qualité de vie des enfants et le niveau socio-économique du foyer, ainsi que d'une synthèse des balises méthodologiques et éthiques à respecter lorsqu'on interroge des enfants. Les chercheuses de l'IPSY-UCL ont ensuite constitué un **questionnaire-test** pour observer expérimentalement et analyser les facilités et les difficultés rencontrées lors de la passation par un échantillon de près de 100 enfants.

Le questionnaire testé était administré à un groupe restreint d'enfants (5 à 6 enfants en général) via une lecture orale des questions par l'enquêtrice. Les enfants répondaient en sélectionnant des modalités de réponses imagées sur le support d'une tablette. Pour le présent vade-mecum, les enseignements tirés de cette expérimentation ont été généralisés pour s'appliquer à différents modes et outils de passation, en fonction des options à disposition de chacun et chacune.

1/ Le rapport complet de la recherche est disponible en ligne :
 www.oejaj.cfwb.be

STRUCTURE DU VADE-MECUM

La première partie du vade-mecum se centre sur les balises éthiques à garantir lorsqu'on initie une recherche à destination d'enfants, dans le respect de leurs droits.

La deuxième partie est consacrée à des recommandations relatives à la constitution et à la passation d'un questionnaire destiné aux enfants qui ne maîtrisent pas encore suffisamment la lecture (cycle 5 – 8 ans), ainsi qu'aux supports recommandés. On y aborde notamment les questions suivantes : Dans quel cadre interroger des enfants ? Comment structurer le questionnaire ? Comment réduire les risques de réponses invalides ? Comment formuler les questions ? Quels types d'échelles utiliser ?

Enfin, le vade-mecum se conclut par une check-list, outil d'évaluation reprenant l'ensemble des points d'attention à garder à l'esprit à chaque étape de la recherche, de sa conception à la diffusion des résultats.

MODE D'EMPLOI DU VADE-MECUM

Afin que le lecteur comprenne facilement ce qui est recommandé et ce qui est à éviter, les conventions suivantes ont été adoptées et seront présentes tout au long du vade-mecum : ce qui est recommandé est précédé d'un petit « v » sur un rond vert (✓), et ce qui est à éviter est annoncé par une croix blanche sur un fond rouge (✗).

Des exemples accompagnent les recommandations afin de les rendre les plus concrètes et les plus claires possible.

Partie 1

BALISES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES



Les recherches visant à mieux connaître les enfants doivent avant toute chose éviter de leur nuire de quelque manière que ce soit. En ce sens, une série de balises éthiques doivent être systématiquement respectées.

✔ ANTICIPER LES DÉSAGRÉMENTS ET RISQUES POTENTIELS QUE LA RECHERCHE POURRAIT ENGENDRER POUR LES ENFANTS


- Lorsque l'on souhaite débiter une étude relative aux enfants, il convient avant toute chose de se demander si cette recherche sera utile pour améliorer la connaissance des enfants et potentiellement contribuer à l'amélioration de leur bien-être.
- **Nulle recherche ne doit être menée au détriment des enfants.** Le sujet et le cadre de la recherche doivent être bien réfléchis, définis et délimités, afin de respecter l'enfant et le contexte dans lequel il vit, de ne pas le blesser ou le heurter.
- Les désagréments ou dommages potentiels encourus par les enfants participants doivent être listés en amont de la recherche. Plusieurs sortes de désagréments d'intensités variables sont possibles : affects négatifs (même temporaires), dégradation de l'image de soi, inquiétudes, exposition d'un vécu difficile, inconfort physique, lassitude, stigmatisation... Cette anticipation permet de mettre en place des stratégies de réduction des risques (**par exemple, la formation des enquêteurs-trices aux réactions à adopter lors de révélations d'enfants au sujet de négligences ou d'abus subis**), voire de renoncer à une recherche dangereuse pour les enfants.

QUESTIONS À SE POSER EN AMONT DU PROJET DE RECHERCHE

- › La recherche va-t-elle étendre les connaissances sur le sujet ?
- › Est-il important de mener cette recherche pour les enfants ?
- › Est-il nécessaire d'inclure les enfants ou les informations peuvent-elles être obtenues par d'autres moyens (en excluant le fait d'interroger des adultes à la place des enfants concernés) ?
- › Quelles informations doivent avoir les enfants et leurs parents avant de consentir à participer ?
- › Y a-t-il des raisons valables d'exclure certains enfants ?
- › Les enquêteurs et enquêtrices ont-ils ou ont-elles les compétences, expertises, ressources et capacités nécessaires pour mener une recherche impliquant des enfants ? De quelle manière les valeurs et croyances de l'équipe de recherche peuvent avoir une influence sur le déroulement de l'enquête ?
- › Combien de temps va durer l'enquête ? Est-ce raisonnable pour l'enfant ?
- › La recherche va-t-elle apporter un bénéfice à l'enfant qui participe ou à un groupe d'enfants (de façon plus large) ?
- › Quels sont les risques pour les enfants qui participeraient à cette recherche ?
- › De quelle manière la vie privée des participants sera respectée, ainsi que leur anonymat et la confidentialité des données assurés (avant, pendant et après l'enquête) ?



✓ RECUEILLIR LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DES ENFANTS ET DES PERSONNES LÉGALEMENT RESPONSABLES

- En accord avec la Convention internationale des droits de l'enfant, la participation de l'enfant à une recherche doit toujours être volontaire. Cela signifie que **l'enfant peut accepter ou refuser de participer, participer partiellement ou se retirer à tout moment**, sans devoir motiver sa décision. Il convient d'avancer clairement ce principe avant d'entamer la passation d'un questionnaire. Cela s'avère entre autres important dans le cadre scolaire où le public est captif.
- Le consentement des enfants doit reposer sur une **information claire et complète**, dès le début du processus et sous une forme qui leur est adaptée, concernant les objectifs de la recherche, ce qu'ils vont devoir faire exactement et le traitement de leurs données.  Voir p. 25.
- Puisqu'il s'agit d'interroger des mineurs d'âge, il est également indispensable d'obtenir le consentement écrit de la part de la personne légalement responsable. **L'accord parental** est requis tant pour la récolte de données, que pour l'utilisation des données par l'équipe de recherche. Le formulaire de consentement comportera ces deux éléments et les modalités particulières à chaque enquête : garantie d'anonymat, personnes habilitées à prendre connaissance des données, objectif de la recherche, éventuel droit à l'image lors de prises vidéo... L'enquêteur-trice doit traduire ses idées dans un langage simple permettant aux personnes concernées de bien comprendre les enjeux.

✓ VALORISER LA PARTICIPATION DE L'ENFANT

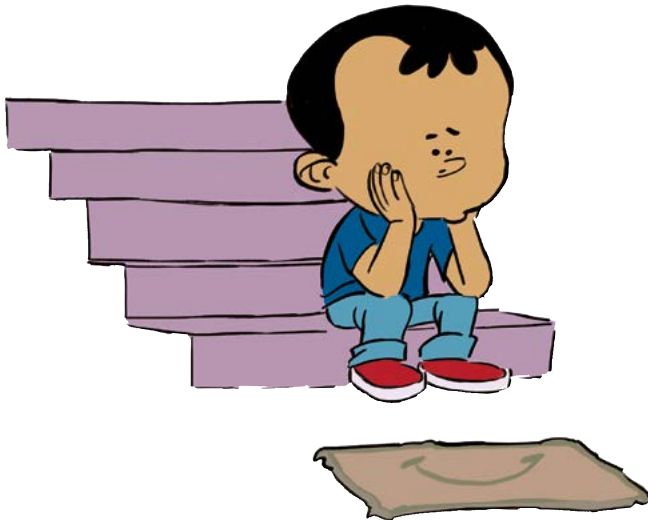
- L'enfant qui participe à une recherche offre sa contribution à l'équipe de recherche. Pour valoriser cette participation, il est essentiel d'expliquer aux enfants que leur avis compte et ce qui en sera fait, avant de débiter la passation des questionnaires.
- Si l'aspect d'un questionnaire sous forme de « jeu » ou sur un support ludique (comme une tablette) peut déjà offrir un moment agréable à l'enfant qui est interrogé, nous conseillons de prévoir une contrepartie supplémentaire à destination de l'enfant. Ce bénéfice peut prendre des formes diverses : **cadeau, valorisation symbolique, organisation de la recherche dans un cadre festif...** Cette rétribution ne doit pas être considérée comme une forme de paiement mais bien comme une reconnaissance de l'expertise de l'enfant. Bien entendu, il est suggéré de choisir cette rétribution en accord avec les droits de l'enfant.

Exemples : livres, accès à une activité culturelle, réception organisée par une autorité, badge (ex. : « moi je participe »)...



✘ ÉVITER TOUTE FORME DE DISCRIMINATION

- L'équipe de recherche se doit de traiter tous les enfants de la même manière, sans discrimination de genre, âge, langue, religion, handicap, situation géographique ou toute autre caractéristique individuelle ou sociale, selon le principe d'inclusion.
- Les compétences de l'enfant ne peuvent déterminer s'il sera inclus ou non dans la recherche.
- Le dispositif d'enquête doit être adapté pour que tous les enfants puissent participer, qu'il s'agisse du questionnaire (**couleurs, formulations, niveau de langage...**) ou des conditions de passation (**lecture des questions, lieu, support...**). Il est indispensable de prendre en considération l'existence de certains besoins spécifiques des enfants : troubles de l'ouïe, de l'attention, de la vue, daltonisme...



✓ RESPECTER EN PRIORITÉ LE BIEN-ÊTRE ET LE CONFORT DE L'ENFANT À CHAQUE ÉTAPE DE LA RECHERCHE

- Les enfants ne doivent en aucun cas être perturbés ou heurtés par le fait d'être objets d'une recherche. L'équipe de recherche a un devoir de bienveillance envers l'enfant, c'est-à-dire qu'elle se doit de ne pas le blesser ou l'injurier en commettant ou en omettant quelque chose. Ceci est valable tant pour la passation que pour la phase de recrutement ou pour l'après-enquête.
- Réaliser le droit de l'enfant à s'exprimer et être entendu nécessite de le mettre en confiance, dans un contexte sécurisant et ayant du sens pour lui. Afin de l'aider à formuler son point de vue et être compris, différentes méthodes peuvent être proposées.

Exemples : recours à des dessins, des images, enregistrements audio, écrit...

- Le comportement de l'enquêteur-trice doit induire cette confiance chez l'enfant interrogé et le respecter pleinement. Respecter l'enfant signifie également de respecter qui il est et le contexte culturel dans lequel il vit. Cela implique de s'assurer que le vécu et les perspectives de chaque enfant puissent être pris en compte.

Par exemple, si l'on interroge l'enfant sur son lieu de vie, il faut prévoir des modalités de réponses incluant les institutions de placement. ➞ Voir p. 42.

- Il appartient à l'équipe de recherche de prendre en compte le degré de maturité des enfants à interroger en considérant quels sujets peuvent être abordés avec eux. Il faut à tout prix veiller à ne pas perturber les enfants par des propos inadaptés, qui pourraient par exemple les effrayer.
- Les enfants doivent toujours être traités de manière juste et équitable. Il ne peut y avoir d'iniquité entre les enfants, notamment concernant les avantages tirés de la participation à la recherche. Les enfants ne peuvent en aucun cas être punis en lien avec leur participation.



✓ TENIR COMPTE DES CAPACITÉS D'ATTENTION DES ENFANTS

- Les capacités de mobilisation attentionnelle varient avec l'âge. Les enfants plus âgés sont capables de se concentrer durant des périodes plus longues que les enfants plus jeunes.
- Dans tous les cas, la durée de passation du questionnaire devra se situer en deçà des capacités d'attention de l'enfant. On estime que pour un questionnaire à destination de jeunes enfants, âgés entre 5 et 8 ans, **la durée maximale à respecter est de 30 minutes** et qu'une pause doit être proposée après 15 minutes de passation.

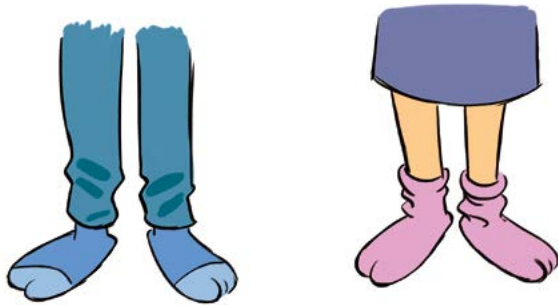


✓ RESPECTER LA VIE PRIVÉE DES ENFANTS ET LA CONFIDENTIALITÉ DE LEURS RÉPONSES

L'équipe de recherche doit s'assurer que les identités de l'enfant et de sa famille sont protégées durant la phase de recrutement, de passation et de diffusion de l'enquête.

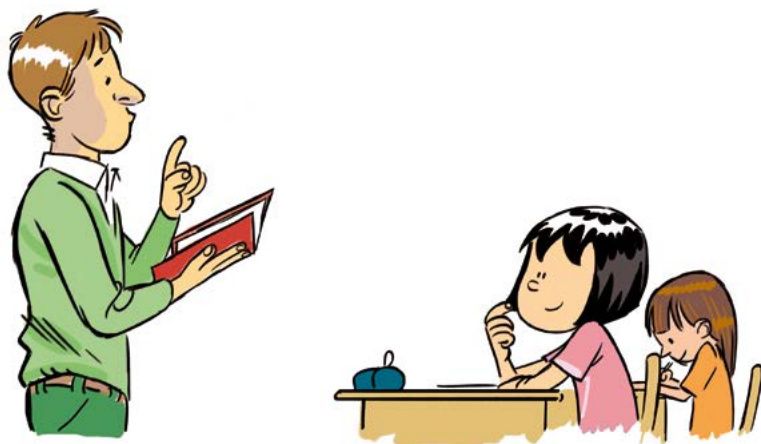
Des procédures spécifiques permettent de garantir l'anonymat des participants et le caractère confidentiel des données lors de leur traitement et de leur diffusion, telles que **par exemple : la transcription codée, l'encryptage ou numérisation des données, l'effacement des bandes, les données agrégées, l'omission de certaines caractéristiques, l'utilisation d'un pseudonyme, la destruction des questionnaires...**

Ces précautions s'appliquent également aux éventuels enregistrements audios, vidéos ou aux photos prises lors de la passation.



✓ ORGANISER UN RETOUR A POSTERIORI AUPRÈS DES ENFANTS AYANT PARTICIPÉ

- Une fois la recherche terminée, les participants ont le droit d'être informés de manière claire et compréhensible sur l'utilisation qui aura été faite de leurs propos. Il est nécessaire de prévoir un **feedback** à leur attention pour leur présenter les résultats de l'étude. Ce retour peut prendre différentes formes : **un document imagé, une séance d'information pour les participants, des explications orales...** Il convient bien sûr d'adapter le mode de communication à l'audience, en veillant à son caractère child-friendly.




CONNAISSEZ-VOUS ?

Les 7 engagements que la charte internationale pour des recherches éthiques incluant des enfants recommande de respecter¹ :



- 1 L'éthique dans les recherches impliquant des enfants est la responsabilité de tous.
- 2 Le respect de la dignité des enfants est au cœur des recherches (les recherches doivent être menées en respectant l'enfant, son point de vue et sa culture).
- 3 Les recherches impliquant des enfants doivent être justes et équitables.
- 4 Les enfants doivent retirer un bénéfice de leur participation à une recherche.
- 5 Les enfants ne doivent jamais être lésés par leur participation à une recherche.
- 6 Toute recherche doit être menée après avoir obtenu le consentement libre et éclairé des sujets.
- 7 Les recherches nécessitent une réflexion continue de la part des chercheurs au sujet de leurs pratiques, valeurs et croyances qui peuvent influencer le processus de recherche et avoir un effet sur les enfants.

1/ Ethical Research Involving Children : <https://childethics.com/charter>

 Voir également le Code international ICC/ESOMAR, www.esomar.org

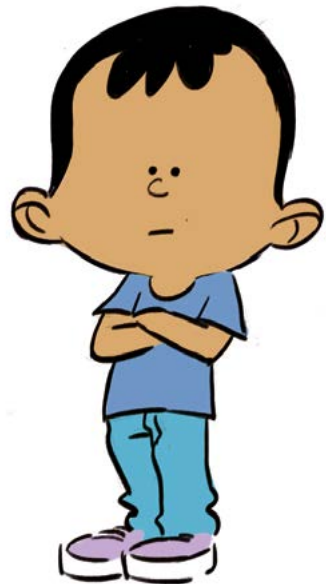
Partie 2

CONSTITUTION ET ADMINISTRATION DE QUESTIONNAIRES D'ENQUÊTES À DESTINATION DE JEUNES ENFANTS



2.1. Quelles sont les dispositions méthodologiques spécifiques et les conditions de passation à prévoir ?

Pour recueillir l'opinion des enfants d'une manière respectueuse de leurs droits, il est nécessaire de prévoir des dispositions méthodologiques spécifiques et de mettre en place une série de conditions préalables visant leur protection face aux risques potentiels. Mais il s'agit aussi de créer un cadre favorable à l'expression de leur avis.



✓ IDENTIFIER LE PUBLIC-CIBLE ET CONSTITUER UN ÉCHANTILLON RAISONNÉ EN FONCTION DES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

- Si l'intention est d'interroger l'ensemble des enfants (**d'une région, d'un pays...**), l'équipe de recherche doit veiller à la **diversité de son échantillon** et **limiter les biais lors du recrutement**.

En ce qui concerne plus particulièrement le cadre scolaire, les établissements d'enseignement spécialisé et les différentes filières et réseaux d'enseignement doivent être inclus dans la mesure du possible dans les échantillons, afin de réduire les biais de représentation des enfants dans le contexte du système scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui présente des inégalités socio-économiques significatives.

- Les enfants les plus vulnérables sont par ailleurs rarement atteints par les enquêtes grand public.

Si la passation des questionnaires se déroule en milieu scolaire, les enfants en décrochage scolaire ou hospitalisés seront par exemple exclus de l'échantillon.

Pour compenser ce biais, il est possible de prévoir des passations spécifiques à destination de groupes identifiés comme en dehors du périmètre général de la collecte de données.

- Une recherche peut avoir pour objectif de récolter l'avis d'enfants qui ont des caractéristiques particulières. Il est également important de réfléchir à la manière la plus efficace et la plus inclusive de s'adresser à ce public spécifique.

Par exemple, si l'on veut interroger les enfants qui fréquentent certains lieux d'accueil par rapport à leur vécu dans ces structures, on veillera à interroger des enfants à divers moments pour toucher des profils de fréquentation différents (en termes de types d'accueil et de durée, notamment).

✓ DONNER DES INFORMATIONS ET CONSIGNES CLAIRES AUX ENQUÊTEURS ET ENQUÊTRICES

- Il est vivement recommandé que les enquêteurs-trices puissent bénéficier d'une **formation ou d'une sensibilisation aux droits de l'enfant** avant la passation de l'enquête, incluant les balises éthiques et déontologiques propres à la réalisation d'enquêtes auprès de jeunes enfants.

☞ Voir partie 1.

- Un accompagnement des enquêteurs-trices doit être prévu pour qu'ils/elles puissent s'appropriier le questionnaire (**concepts interrogés via le questionnaire, formulation des questions, interprétation des images...**), afin qu'ils/elles puissent répondre aux questions des enfants de la façon la plus uniforme possible.

Par exemple, si une question porte sur le nombre de frères et sœurs de l'enfant, l'enquêteur-trice doit savoir si ceci inclut les demi(-semi) frères et sœurs.

Dans la mesure du possible, une formation sera organisée, permettant les échanges entre chercheurs-ses ayant conçu la recherche et les enquêteurs-trices chargé-e-s de la passation du questionnaire. Mais il faut à tout le moins prévoir une fiche détaillée accompagnant le questionnaire.


- Des consignes claires doivent également être données aux enquêteurs-trices sur les conditions de passation : la manière d'installer les enfants, de présenter le questionnaire, de répondre aux questions posées par les enfants... Il est particulièrement important de clarifier le rôle de l'adulte avec celui-ci, qu'il s'agisse d'un-e enseignant-e, d'un-e animateur-trice ou d'un parent. Afin de garantir l'anonymat des réponses (particulièrement lorsque sont posées des questions sur la vie « privée » à la maison, sur le bien-être à l'école...), il est important que **l'adulte reste en retrait**, hors du lieu de passation ou, s'il est présent, qu'il soit occupé à d'autres activités.

✓ CHOISIR UN LIEU CHILD-FRIENDLY ET ACCESSIBLE À TOUS LES ENFANTS

- Il est primordial que le questionnaire soit administré **dans un contexte que l'enfant connaît.**
- Il est important de prévoir un local au calme (sans passages) et idéalement disposant de tables et chaises adaptées à la taille des enfants pour qu'ils soient dans une position confortable, leur permettant de bien voir les éléments qu'on leur présente.
- La configuration de l'espace doit être pensée en amont de la passation. Les enquêteurs-trices doivent pouvoir visualiser si chaque enfant arrive à répondre aux questions et atteindre aisément les enfants ayant besoin d'aide. Il est par ailleurs nécessaire que tous les enfants puissent voir et entendre les enquêteurs-trices et les éléments présentés.



✓ CHOISIR LE BON TIMING POUR LA PASSATION

- Il est indispensable de s'assurer que **le moment de passation de l'enquête ne se déroule pas à la place d'une activité ou d'un moment de détente**, pour éviter que l'enfant ne se sente lésé de participer mais aussi pour que sa capacité d'attention ne soit pas réduite par un manque de temps de déroulement.
- Le temps consacré à la passation doit permettre d'éviter de travailler dans la précipitation. Une latitude doit être prévue car certains enfants ont besoin de plus de temps pour répondre, ou souhaitent qu'on leur réexplique les questions.
- La durée du questionnaire doit être adaptée à l'âge des enfants interrogés. Comme expliqué dans les balises éthiques  *Voir partie 1*, cela ne doit en aucun cas être trop long par rapport à leur capacité d'attention, soit maximum 30 minutes pour les enfants de 5-8 ans. Dans ce sens, il est indispensable de proposer une pause au milieu du questionnaire.




✓ CONSTITUER DES GROUPES DE TAILLE RESTREINTE

- Lorsqu'on se lance dans une démarche avec des objectifs quantitatifs, il paraît compliqué et coûteux d'interroger les enfants en individuel. A l'inverse, une passation collective peut être compliquée à organiser d'un point de vue pratique. Des groupes trop nombreux rendent par ailleurs plus difficile le maintien de l'attention des enfants sur l'enquête. Nous recommandons de constituer **des groupes de maximum 7 enfants**.
- Au-delà de 5 enfants, nous suggérons que l'enquêteur-trice soit accompagné-e. Mais, de manière générale, il est dans tous les cas plus confortable d'être à deux au cas où un problème (technique ou de compréhension) survient. Cela permet alors à l'un de s'atteler à la résolution du problème, tandis que l'autre poursuit la passation avec le groupe.
- Il est indispensable de prévoir **un support de réponse par enfant** pour favoriser leur concentration et le caractère personnel de leurs réponses. Dans le même sens, un peu de distance entre les enfants permet d'assurer la confidentialité des réponses.



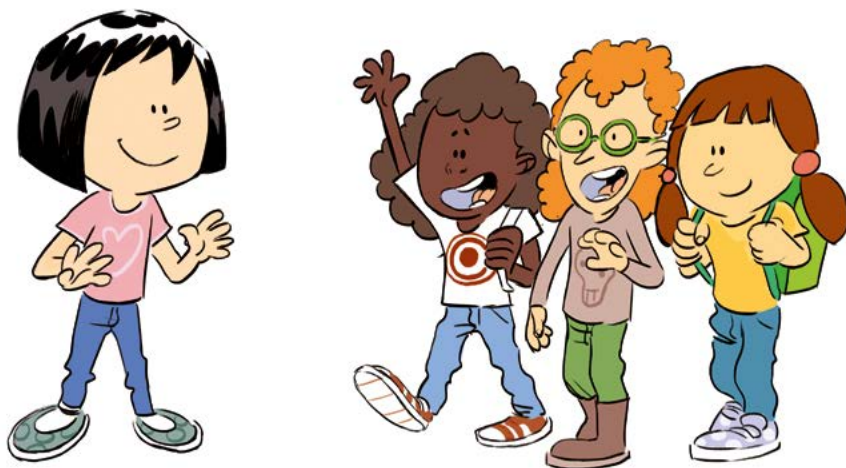
✓ INFORMER LES ENFANTS DE MANIÈRE COMPLÈTE ET COMPRÉHENSIBLE DU SUJET DE L'ENQUÊTE, DE SES OBJECTIFS ET DE SES MODALITÉS, AINSI QUE DE L'UTILISATION QUI SERA FAITE DES RÉPONSES

- En l'absence de maîtrise de l'écrit, l'information des jeunes enfants devra passer par la voix de la personne chargée de l'administration du questionnaire.
- Il est souhaitable de commencer par **se présenter explicitement** (dans le cas où les enfants ne connaissent pas l'enquêteur-trice) et de manière compréhensible pour les enfants. L'enquêteur-trice se doit également d'expliquer **pourquoi on leur demande de répondre à ce questionnaire, à quoi vont servir leurs réponses et le traitement qu'il en sera fait**, notamment en ce qui concerne la garantie ou non d'anonymat. Il s'agit d'un prérequis pour une participation éclairée et volontaire, telle que décrite dans la première partie  Voir partie 1.
- Il est indispensable d'expliquer aux enfants qu'ils ont le droit de participer à cette enquête, mais qu'ils ont également le droit d'arrêter à tout moment, sans devoir se justifier.
- La liberté d'expression de l'enfant doit être assurée. À plusieurs reprises, il est utile de rappeler aux enfants que chacun répond aux questions comme il le souhaite, en dehors de toute contrainte et en toute indépendance par rapport aux autres. Il est opportun également d'expliquer aux enfants (surtout lorsque la passation se déroule en milieu scolaire) que leurs réponses ne sont pas cotées et qu'**il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses**. Il est important de valoriser l'enfant dans sa position d'expert-e de son propre vécu, qui détient une information qu'il ou elle est seul-e à connaître et qui nous intéresse beaucoup.

- Les consignes de passation doivent être clairement expliquées aux enfants 🖐️ Voir p. 28.
- Il est recommandé que le moment de présentation soit relativement ludique, afin de faire connaissance, « briser la glace », établir un rapport de confiance.

Exemple : se mettre en cercle et se faire passer un objet en énonçant son nom et quelque chose qu'on aime.

Il est préférable de réaliser ce petit jeu debout, ou en mouvement, avant d'inviter les enfants à se concentrer pour la suite.



Exemple de mot d'introduction à destination des enfants, pour une passation de questionnaire avec tablette³

Bonjour à toutes et tous,

Je m'appelle... Je suis là aujourd'hui pour une enquête que nous menons auprès de 2.000 enfants de 5 à 17 ans. Aujourd'hui, seuls les enfants pourront s'exprimer. A d'autres moments nous souhaiterions aussi entendre la parole des adultes, mais cela ne se fera pas aujourd'hui. Les adultes, sauf moi, devront donc se taire.

Je vais vous poser des questions sur ce qui est important pour vous dans votre vie, ce que vous voudriez améliorer à l'école et en dehors de l'école. Toutes vos réponses serviront à améliorer la vie de tous les enfants en Belgique francophone et seront transmises à tous les Ministres qui prennent des décisions pour les enfants. Grâce à vous, la voix des enfants sera entendue au plus haut niveau ! Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, vous répondez comme vous le sentez par rapport à votre vie de maintenant. Vous ne recevrez pas de points pour vos réponses. Le but est que chacun puisse s'exprimer. N'hésitez pas à nous appeler si vous n'avez pas compris la question ou si vous avez besoin d'aide.

Tout ce que vous direz aujourd'hui sera confidentiel. Nous ne mettrons pas vos noms dans le rapport que nous transmettrons aux Ministres. Même votre instituteur/institutrice ne pourra pas voir vos réponses. Si vous ne savez pas répondre à une question ou que vous ne comprenez pas une question, vous pouvez toutefois demander à un adulte de vous aider.

Si vous n'avez pas envie de participer, vous n'êtes pas obligés de le faire. Si vous commencez à répondre et qu'à un moment vous n'avez plus envie de continuer, vous pouvez arrêter à tout moment.

Avant de vous expliquer l'enquête et les quelques règles à suivre, je propose de commencer par un petit tour de table de présentation. Chacun peut se présenter, donner son nom, son âge et quelque chose ou quelqu'un qu'il/elle aime. Commençons par moi, je m'appelle ..., j'ai ... ans, et j'aime dessiner debout. A vous ! Maintenant que nous nous connaissons mieux, il y a 6 règles à suivre [...].

3/ Extrait du verbatim préparé pour introduire un questionnaire administré dans le cadre d'une consultation d'enfants en vue de l'élaboration du prochain plan d'action droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, OEJAJ, 2018.

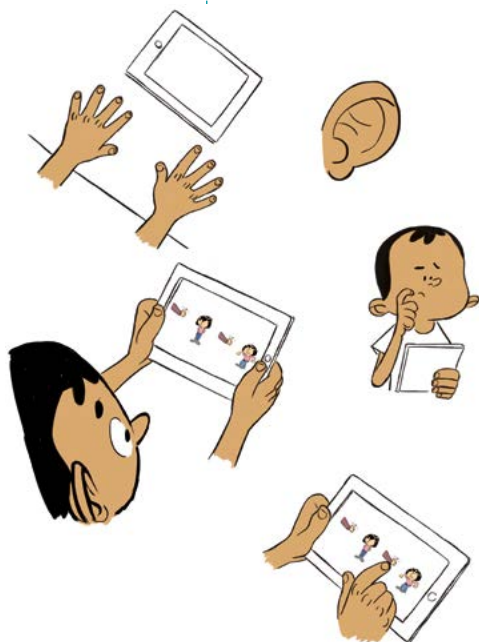
2.2. Quels supports et illustrations utiliser ?

L'apparence du questionnaire requiert une attention particulière. Il convient de veiller aux supports utilisés et notamment aux illustrations.

✓ PRÉSENTER LES CONSIGNES VISUELLEMENT

- Les supports visuels sont très aidants pour des enfants de 5 à 8 ans. Imager les consignes permet non seulement à l'enquêteur-trice mais aussi aux enfants d'y faire référence. Nous recommandons d'imprimer des dessins explicitant la manière dont se déroule la passation et de les laisser à disposition tout au long de l'enquête devant les enfants.

→ *En cas d'une passation sur tablette, il est souvent fait référence aux consignes imagées pour rappeler, par exemple, qu'il faut écouter la question avant d'y répondre ou qu'il est préférable de laisser la tablette posée sur la table.*



✓ PRIVILÉGIER UNE PASSATION ORALE AVEC DES RÉPONSES IMAGÉES

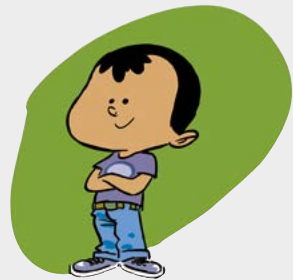
- Pour des enfants n'étant pas encore autonomes vis-à-vis du langage écrit (soit avant 8 ans au minimum), les recherches menées préconisent de procéder via une **passation orale des questions**, qui sont donc lues à haute voix par l'enquêteur-trice, et des **propositions de réponses illustrées** à sélectionner par l'enfant. Cette méthode constitue une solution pragmatique pour interroger des enfants en groupe ou individuellement.
- Il est important que les enquêteurs-trices puissent s'assurer après chaque question que tous les enfants suivent correctement et se trouvent bien devant la bonne question, que ce soit sur format papier ou sur tablette.
- Il est préconisé de projeter les questions (ou au moins de prévoir un support supplémentaire pour les enquêteurs-trices) afin de pouvoir pointer les images tout en les décrivant.

Exemple :

Question posée oralement :

« *Es-tu une fille ou es-tu un garçon ?* »

Réponses proposées aux enfants :



✓ ILLUSTRER LES RÉPONSES DE MANIÈRE COMPRÉHENSIBLE ET CHILD-FRIENDLY



- Lorsqu'on opte pour des réponses imagées, les illustrations doivent être aussi **neutres** que possible et ne véhiculer ni stéréotype de genre, ni stéréotype culturel ou socio-économique.

Exemple : si on illustre la pratique sportive, il sera préférable d'éviter les clichés où les filles font de la danse et les garçons du football.

Si l'on représente le lieu de vie de l'enfant, dessiner une porte et des briques permet d'être plus inclusif qu'en reproduisant une maison quatre façades avec jardin.

- Lorsqu'on a recours à des modalités de réponses imagées, la compréhension du questionnaire dépend de la qualité des illustrations. Il est vivement conseillé d'avoir recours aux services d'un-e illustrateur-trice professionnel-le pour disposer d'une uniformité de style au niveau des dessins. Cela permet également de mettre en situation un ou plusieurs personnages centraux auxquels l'enfant peut s'identifier tout au long du questionnaire.

- Il est recommandé d'utiliser des couleurs sans influence sur l'évaluation des modalités de réponses

Exemple : éviter le rouge et le vert qui induisent qu'une réponse est négative et l'autre positive, afin d'éviter des biais dans les choix opérés par les enfants.

- L'illustration du questionnaire contribue aussi à son **côté attractif** pour les enfants. Soigner la forme et avoir recours à des dessins qui plairont aux enfants a un impact sur leur plaisir à participer à la recherche. C'est un aspect à ne pas négliger.

✓ SI CELA EST POSSIBLE, PRIVILÉGIER L'UTILISATION D'UNE TABLETTE




- La tablette est un outil particulièrement adéquat pour administrer un questionnaire à de jeunes enfants. Au niveau technique, les enfants de 5 ans et plus sont tout à fait capables de se servir de ce genre d'outils. De plus, la tablette présente l'avantage de **convenir à un grand nombre d'enfants à développement atypique**, tels que des enfants dyspraxiques, présentant des problèmes moteurs ou un retard de développement... Il est néanmoins pertinent de prévoir une version papier (permettant un format plus grand que sur tablette) pour des enfants malvoyants. Enfin, la tablette a un aspect ludique qui fait qu'elle plaît généralement aux enfants.
- En cas d'utilisation d'une tablette, il est impératif de prévoir la possibilité technique que les enfants puissent s'abstenir de répondre s'ils le souhaitent et de configurer les paramètres de la tablette pour éviter toutes mauvaises manipulations par les enfants (**par exemple, annuler les options « zoomer » et « dézoomer », bloquer la tablette en mode plein écran afin qu'ils ne puissent pas sortir du questionnaire...**). Il est également conseillé de prévoir un indice visuel saillant pour indiquer les images choisies par l'enfant afin qu'il puisse facilement vérifier sa réponse.

Exemple : un encadré noir s'affiche autour de l'image lorsque l'enfant sélectionne cet item.

- Avant toute passation de questionnaire via tablettes, il est recommandé de vérifier l'état de fonctionnement de chacune d'entre elles (**luminosité et contrastes, état de chargement avant passation...**).
- Si l'équipe de recherche ne dispose pas de tablette, **une version papier du questionnaire est tout à fait possible** et fonctionne très bien également avec de jeunes enfants. On peut prévoir une feuille par question, qui reprend les différents choix de réponse.

✘ ÉVITER LES DISTRACTEURS QUI POURRAIENT GÊNER LE TRAITEMENT DES INFORMATIONS ESSENTIELLES

- La concentration des enfants ne doit pas être perturbée pendant la passation. Pour cela, il est conseillé de limiter les sources potentielles de distraction au niveau de l'environnement de passation (**endroit calme, groupe restreint...**)
 Voir p. 22, mais aussi au niveau de la présentation du questionnaire. Si on utilise le support tablette, mettre le questionnaire en mode plein écran permet d'éviter que les enfants ne soient distraits par (voire appuient sur) des boutons inutiles à l'enquête, ou qui leur permettraient de quitter le questionnaire sans le vouloir.
- Il est également pertinent **d'épurer les illustrations pour éviter que les enfants ne doivent trop chercher l'information pertinente**, ce qui viendrait les surcharger dans leur travail.
- Les réponses imagées doivent **coller au plus près à la question posée**. Au risque de perturber les enfants, il est indispensable d'éviter toute divergence entre l'illustration et la question posée.
- Comme expliqué dans le vade-mecum intitulé « Adapter un site Web pour le rendre accessible aux enfants » publié par l'OEJAJ⁴, le fait de colorer un site Internet, de multiplier les musiques et les vidéos ou de juxtaposer des images n'aide pas les enfants. Cet aspect est d'autant plus important pour des enfants qui seraient atteints de troubles de l'attention. Il est donc préférable d'opter pour un graphisme sobre.

4/ « Adapter un site Web pour le rendre accessible aux enfants », OEJAJ, 2013,
 www.oejaj.cfwb.be

2.3. De quelle façon structurer et formuler les questions ?

Au niveau du contenu même du questionnaire, des adaptations sont requises pour permettre une bonne compréhension des enfants et *in fine* garantir la validité de leurs réponses. Cela nécessite d'adapter le vocabulaire utilisé et le style des questions, mais aussi de structurer le questionnaire de manière adéquate et de sélectionner des modalités de réponses pertinentes pour les enfants. Une série de recommandations vise spécifiquement à éviter de mobiliser des efforts cognitifs inutiles chez les enfants.

✓ VEILLER À REGROUPER LES QUESTIONS PAR CATÉGORIES

- Le regroupement des questions en catégories (**par thèmes, lieux de vie, activités...**) permet que les enfants restent focalisés sur la thématique. Cela contribue à leur compréhension de l'enchaînement des questions.
- Il est conseillé de donner un titre aux catégories, pour mettre l'enfant dans le contexte. Par ailleurs, introduire ces catégories par des illustrations aide l'enfant à se mettre dans la situation.

Exemples :

« *chez toi* », « *ma famille et moi* », « *mes ami-e-s* »...



- En réalisant une page de transition qui reprend les dessins de toutes les catégories, sorte de fil rouge ou de table des matières, on permet également aux enfants de voir où ils en sont dans le questionnaire.

✓ PENSER À L'ORDRE DES QUESTIONS EN RESPECTANT UN PRINCIPE DE PROGRESSION

- Il est déconseillé de débiter par les questions les plus complexes. **Commencer par des questions simples** permettra aux enfants de se familiariser avec l'outil, avec l'enquêteur-trice ou encore avec les conditions de passation. Cela leur permettra de se sentir plus confiants en eux.

Exemple : commencer par des questions sur eux comme leur âge, leur situation familiale, avant de leur demander comment ils se projettent dans l'avenir.

- De plus, il est conseillé de penser la progression des catégories de questions de manière pertinente par rapport aux thématiques, pour éviter de mobiliser des efforts cognitifs superflus de la part des enfants.



✓ OPTER POUR UN LANGAGE ADAPTÉ AUX JEUNES ENFANTS

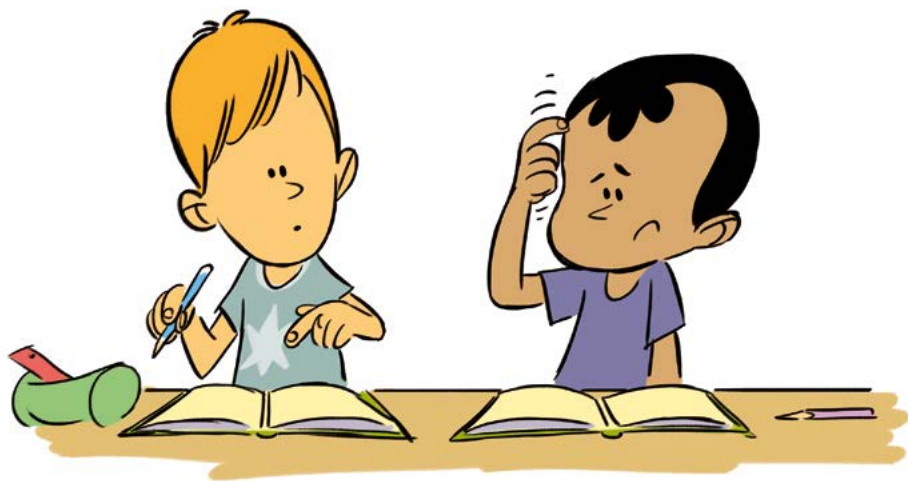
- Pour la formulation précise des questions, les recommandations du vade-mecum « Adapter un écrit pour le rendre accessible aux enfants »⁵, publié en 2010 par l'OEJAJ, sont directement transposables.
- Il est préférable pour la compréhension des enfants que les questions soient **explicités**. Il faut éviter les sous-entendus ou les concepts abstraits.
- Tout jargon ou fioriture stylistique telle qu'un langage figuré ou des métaphores est à proscrire. Il faut privilégier l'emploi de mots fréquents quand ils sont disponibles, plutôt que des mots qui risquent d'être peu familiers aux jeunes enfants. Un **prétest** du questionnaire pour adapter les formulations des questions au langage des enfants est vivement conseillé.
- Dans les questions, il est conseillé d'éviter les « je ». Les questions à la 2^e personne du singulier sont en général plus appropriées, même si l'enquêteur-trice s'adresse à une groupe, afin que l'enfant comprenne qu'il doit répondre en ce qui le concerne, lui. La formulation idéale consiste à **présenter à l'enfant deux situations et à lui demander d'indiquer laquelle se rapproche le plus de la sienne**.

Exemple : l'enfant sur la première image fait beaucoup d'activités. L'enfant sur la deuxième image ne fait pas beaucoup d'activités. Quel enfant est le plus comme toi ?



5/ « Adapter un écrit pour le rendre accessible aux enfants », OEJAJ, 2010.

- Nous recommandons de ne pas formuler les questions en utilisant les indications de gauche ou droite, mais plutôt en parlant de première image et de deuxième image, car certains enfants ne maîtrisent pas encore l'orientation dans l'espace.
- Il est recommandé de prévoir, pour les personnes en charge de la passation du questionnaire, une façon de reformuler les questions si l'enfant le demande. De ce fait, il est important de prévoir un temps de passation suffisamment long pour éviter de devoir se dépêcher pour terminer l'enquête
☞ Voir p. 21.



✘ ÉVITER LES ÉCHELLES DE RÉPONSE ET PRÉFÉRER DES MODALITÉS BINAIRES

- Les jeunes enfants ont tendance à choisir les réponses extrêmes lorsqu'on leur présente une échelle (**exemple : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord**). Pour contourner ce biais, il faut **privilégier les choix dichotomiques**.
- De plus, nous suggérons d'alterner les options de réponse pour éviter d'engendrer des réponses stéréotypées : tantôt la réponse perçue comme positive sera proposée en premier, tantôt en deuxième position.
- Une alternative aux échelles de réponse peut être obtenue en posant la question en deux temps (double choix dichotomiques). Cette formulation de question en deux temps permet de pouvoir davantage nuancer sa réponse. On obtient alors une échelle de 4 modalités de réponses. Cela répond également aux difficultés des enfants qui peuvent hésiter entre les deux images. En leur proposant des réponses « plutôt comme A » ou « plutôt comme B » et ensuite « très fort comme A » ou « un peu comme A », les nuances leur servent à indiquer qu'ils ne s'identifient que partiellement à l'une ou l'autre situation.
- Au niveau des images, on peut représenter cette nuance dans l'intensité par des petits ou grands cercles.

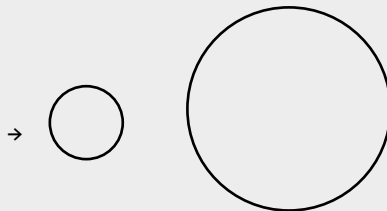
- Une façon de faire qui convient à de jeunes enfants est de l'inviter, une fois que l'item est présenté oralement et visuellement, à répondre d'abord à la question « quel enfant te ressemble le plus/est le plus comme toi ? » en choisissant une image. Ensuite, de lui demander de répondre à la question « Cet enfant est-il un peu ou beaucoup comme toi ? » en sélectionnant le cercle de petite taille ou de grande taille. Il est préférable de laisser seulement l'image choisie apparaître pour la deuxième partie de la question, afin que les enfants dissocient bien les deux étapes.

Exemple de questions en deux temps :

- 1) *Sur la première image, l'enfant ne se fait pas vite de nouveaux copains et sur la deuxième image l'enfant se fait vite de nouveaux copains. Quel enfant est le plus comme toi ?*

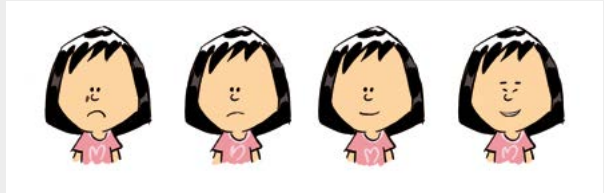


- 2) *Cet enfant est un peu comme toi ou très fort comme toi ?*



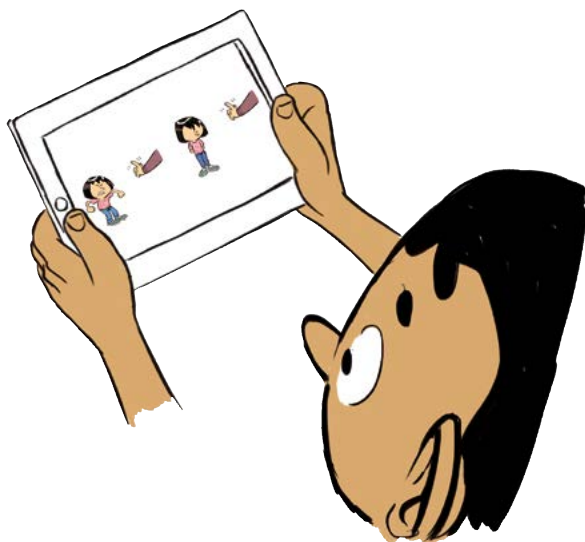
- Si l'échelle de réponse est toutefois nécessaire, il faut proposer des options de réponses concrètes et créatives, qui doivent aider les enfants à comprendre la tâche. Pour questionner les enfants sur leurs émotions, on pourra par exemple utiliser une échelle de 4 modalités : **pas du tout content ; pas content ; content ; très content**, sous la forme de dessins de visages d'enfant représentant ces différents états émotionnels.

Exemple :



✘ ÉVITER DE PRÉSENTER PLUSIEURS MODALITÉS DE RÉPONSES SIMULTANÉMENT

- L'outil tablette permet que seules les illustrations en lien avec la question lue oralement s'affichent. Les illustrations suivantes n'apparaîtront qu'une fois que l'enfant a répondu à la question précédente pour ne pas que son attention soit déviée sur autre chose.
- En cas de passation sur format papier, des caches peuvent être utilisés pour masquer les réponses suivantes à l'enfant.



✓ FORMULER LES QUESTIONS DE MANIÈRE À PERMETTRE L'IDENTIFICATION DE L'ENFANT AUX MODALITÉS DE RÉPONSES

- Les réponses imagées doivent permettre aux enfants de s'approprier la question. En ce sens, avoir **une version fille et une version garçon** va permettre à l'enfant de se projeter plus facilement « dans la peau du personnage » ou dans la situation qui lui est présentée. Néanmoins, les dessins doivent être neutres sur les autres plans. Il ne faut pas différencier les illustrations sur base de stéréotype de genre. A part le personnage auquel l'enfant est censé s'identifier, les illustrations ne doivent pas différer en fonction du genre. ➡ Voir p. 12.

Exemple : ne pas dessiner la fille en jupe.



- En cas de passation en groupe avec énoncé à voix haute des questions, la formulation doit être neutre ou inclusive, pour convenir aussi bien aux filles qu'aux garçons.

Exemples :

« Cet enfant a beaucoup de livres » et pas « cette fille a beaucoup de livres »,
 « Cet enfant rêve de devenir instituteur ou institutrice ».

- Outre le sexe, l'identification doit également être rendue possible vis-à-vis d'autres critères : les modalités de réponses doivent convenir à tous les niveaux socio-économiques, à tous les âges, à toutes les situations familiales (**parents en couple, famille monoparentale, enfant placé, enfant unique, famille nombreuse...**), à toutes les origines.

Exemple : ne pas demander à un enfant de maternelle où il fait ses devoirs scolaires.

- Néanmoins, notons qu'il est possible d'utiliser des questions conditionnelles qui nécessitent qu'une partie du groupe doive patienter pendant que les enfants concernés répondent.

Exemple : « pour ceux et celles qui ont des frères et sœurs... »⁶.

6/ Afin de respecter la confidentialité des réponses, il est recommandé de prévoir un dispositif qui permette de ne pas pouvoir identifier facilement les enfants répondant ou non aux sous-questions (ex. : prévoir une image neutre à cocher/sur laquelle cliquer même pour ceux qui ne doivent pas répondre à la question). Ceci est d'autant plus important, lorsque les questions posées sont plus délicates, ou susceptibles de générer un certain malaise pour l'enfant (ex. : question relative aux séparations parentales, questions sur le rapport à l'enseignant-e en présence de celui ou celle-ci...).



✓ PRIVILÉGIER UNE MISE EN SITUATION QUAND LA QUESTION EST ABSTRAITE



- Les enfants peuvent avoir du mal à se projeter dans certaines situations exposées. Plusieurs causes sont possibles. Premièrement, certains enfants n'arrivent pas toujours à se détacher de l'image ou de l'item lu, c'est-à-dire à dépasser le cadre strict du dessin ou de l'item. C'est souvent le cas lorsque le dessin exemplifie une question.

Exemple :

Question : « *Pratiques-tu un sport ?* »

La réponse imagée représente un enfant jouant au tennis.

L'enfant dit « non, je ne joue pas au tennis » alors qu'en fait, il pratique la natation.

Deuxièmement, certaines questions nécessitent de se projeter dans des situations abstraites (**par exemple : donner son avis, réfléchir à son avenir...**), ce qui peut paraître trop complexe pour certains enfants, et pas nécessairement les plus jeunes d'entre eux. Enfin, certains enfants ne comprennent pas les nuances ou le contenu des illustrations utilisées comme modalité de réponse. Dans ces différents cas, commencer par une mise en situation peut aider les enfants à répondre à la question.

Exemple : si l'on veut demander à l'enfant s'il a confiance sur le fait de pouvoir réaliser ce qu'il souhaite plus tard : « cet enfant a envie de devenir vétérinaire quand il sera plus grand. Sur la première image, il réussit à être vétérinaire quand il est grand, sur la deuxième il ne devient pas vétérinaire quand il est grand. Quel enfant est le plus comme toi ? ».


- Comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, il est également important que les enquêteurs-trices connaissent bien le questionnaire, ainsi que la manière dont les images doivent être interprétées.

✘ ÉVITER D'AVOIR RECOURS AUX NOTIONS DE TEMPS

- **Les jeunes enfants sont incapables d'utiliser des repères temporels** tels qu'une semaine, un mois, ou même des notions telles que « hier » ou « demain ». **À titre d'exemple, des enfants de 5 ans ne sont généralement pas capables d'indiquer combien de jours il y a dans une semaine et vont confondre les évènements qui se sont déroulés la semaine passée avec des évènements qui se sont déroulés il y a bien plus longtemps.** Les questions du type « *combien de fois es-tu parti en vacances ces 12 derniers mois ?* » sont donc à éviter, au risque de mettre en cause la validité des réponses.
- On peut par contre faire référence, avec mesure, à des notions de fréquence (**souvent, jamais...**).



✓ LAISSER LA POSSIBILITÉ À L'ENFANT DE CHANGER D'AVIS

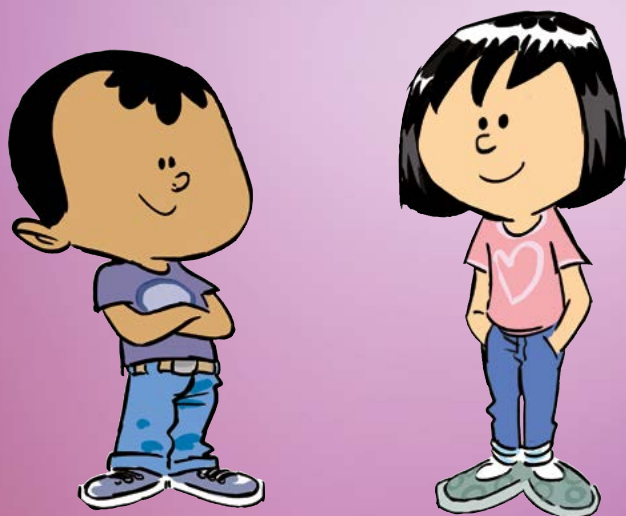
- L'enfant peut avoir besoin de procéder par essais pour répondre. Il est important qu'il puisse changer d'avis ou corriger sa réponse. En cas de passation sur tablette, on peut prévoir que l'enfant doit confirmer sa réponse une fois qu'il est sûr de son choix avant de passer à la question suivante  Voir p. 31.
- Néanmoins, en cas d'utilisation d'une tablette, nous recommandons de faire en sorte qu'il ne soit pas possible de passer à la question suivante sans avoir répondu à la précédente. Il est également utile que l'outil visualise le choix opéré pour répondre (**en cochant une case ou en encadrant la modalité de réponse...**). Afin de laisser la possibilité à l'enfant de ne pas répondre, tel que recommandé dans les balises éthiques et déontologiques, il est possible de prévoir une option supplémentaire de réponse à chaque question, pour indiquer que l'enfant ne souhaite pas répondre.

Exemple : une croix, un dessin neutre...



Annexe

LISTE DE CRITÈRES





Les balises éthiques et déontologiques	Critère rempli	Critère à revoir
Les risques ou désagréments liés à la participation sont minimes et sont bien établis.		
Le consentement des personnes légalement responsables est obtenu.		
La participation des enfants à la recherche est valorisée par un bénéfice concret pour les participants		
La recherche évite toute discrimination entre enfants de différentes origines, sexes, régions, niveaux socio-économiques, porteurs de troubles d'apprentissage ou de handicap.		
Le respect de l'enfant est une priorité de l'équipe de recherche.		
Aucun propos inadapté n'est utilisé dans le questionnaire.		
La durée de l'enquête est de 30 minutes maximum.		
Le respect de la vie privée et la confidentialité est prévu.		
Un retour a posteriori est prévu à la fin de l'enquête.		

Le cadre : dispositions méthodologiques et conditions de passation	Critère rempli	Critère à revoir
L'échantillon est diversifié et tient compte des biais de recrutement potentiels.		
Les enquêteurs-trices sont informé-e-s des balises déontologiques à respecter et briéfé-e-s sur le questionnaire.		
L'enquête va se dérouler dans un lieu connu des enfants et « child-friendly ».		
Un temps suffisant est prévu pour faire compléter l'ensemble du questionnaire aux enfants.		
Une pause sera proposée au milieu de la passation.		
Les groupes ne dépasseront pas 7 enfants.		
Il est prévu d'informer les enfants sur la personne ou l'organisation à l'initiative de cette enquête, ainsi que l'objectif de celle-ci.		



Le support et les illustrations	Critère rempli	Critère à revoir
Il est prévu que les consignes soient présentées visuellement.		
Les questions seront lues à voix haute et les propositions de réponse présentées sous forme d'illustrations.		
Les illustrations choisies sont neutres.		
Nous disposons d'une tablette (ou d'une version papier) par enfant.		
Nous avons veillé à éviter les distracteurs qui pourraient gêner le traitement des informations essentielles.		
Les nuances de couleurs sont évitées quand cela peut influencer la réponse de l'enfant.		
<i>En cas d'utilisation d'un support tablette :</i>		
• Les tablettes fonctionnent correctement avant l'enquête.		
• Les enfants savent utiliser une tablette, ou alors des explications sont prévues pour qu'ils réussissent à s'en servir		
• Une version 'de secours' sur papier est prévue en cas de problème.		

La structure du questionnaire et la formulation des questions	Critère rempli	Critère à revoir
Les questions sont regroupées par catégories (thèmes, lieux de vie, activités...).		
Le questionnaire respecte un principe de progression dans les thématiques, en commençant par des questions simples.		
Le langage utilisé est adapté aux jeunes enfants.		
Les questions sont posées à la deuxième personne du singulier.		
Les questions se rapportent principalement à des modalités de réponse binaires, dont l'ordre est régulièrement alterné.		
Si des échelles de réponse sont utilisées, celles-ci sont pensées pour être « child-friendly » et concrètes.		
Le questionnaire est décliné en une version fille et une version garçon.		
La formulation des questions et des réponses est neutre (« l'enfant » et non « il » ou « elle ») et dépourvue de stéréotypes.		
Une mise en situation est prévue quand la question est abstraite.		
Les recours aux notions de temps sont évités.		
L'enfant a la possibilité de changer d'avis.		

Éviter de mobiliser des efforts cognitifs inutiles pour l'enfant	Critère rempli	Critère à revoir
Les questions sont présentées une à une aux enfants.		
Les illustrations correspondent tout à fait à la question lue oralement.		
Les questions conviennent à tous les enfants (âge, sexe, niveau socio-économique, milieu de vie...).		

Cette publication ainsi que le rapport complet de la recherche qui a permis sa rédaction sont téléchargeables sur le site de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse : www.oejaj.cfwb.be

Dépôt légal : D/2018/8651/1 – Bruxelles, 2018.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



*Observatoire
de l'Enfance, de la Jeunesse
et de l'Aide à la Jeunesse*

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Secrétariat général
**Observatoire de l'Enfance,
de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse**
Espace 27 septembre
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
Tél : +32 2 413 37 65
observatoire.enfance-jeunesse@cfwb.be
www.oejaj.cfwb.be